

Pouvoir d'emprunt

Le vice-premier ministre paraît sur une estrade avec un ancien ministre, M. Gillespie; il savait que le gouvernement du Canada devait signer une entente—il savait que l'ancien ministre avait des chances de réaliser pour son compte personnel un gain de \$725,000—il savait que le gouvernement ne lançait pas d'appel d'offres pour ce projet. L'idée qu'il devrait se demander si cette initiative n'allait pas à l'encontre des principes du Parlement, des lignes directrices établies, ne lui a jamais effleuré l'esprit.

Que nous a-t-il dit hier? Il a dit que ces lignes directrices sont là pour être violées, que les ministres doivent juger eux-mêmes, en leur âme et conscience. Si les ministres n'ont pas de conscience et s'ils n'ont pas de principes, ces lignes directrices ne valent pas le papier sur lesquelles elles sont imprimées. Monsieur le Président, voilà le genre de gouvernement que les libéraux nous donnent depuis 15 ans; il faut que le gouvernement change.

Voyons ce que le pouvoir d'emprunt annonce aux Canadiens. Il prouve que le gouvernement n'arrive plus à surveiller ses dépenses et, ce qui est pire, il montre aux Canadiens que le gouvernement ne s'en préoccupe pas vraiment, qu'il n'a pas vraiment l'intention de se plier aux exigences normales du Parlement. Il demande un chèque en blanc.

Au mois d'octobre, le ministre a déclaré qu'il ne serait pas juste de demander un pouvoir d'emprunt supplémentaire tant que le budget n'aurait pas été présenté avec un plan quinquennal. Cinq mois plus tard, faisant complètement fi des principes qu'il a établis à ce moment-là, il réclame un chèque en blanc.

• (1240)

La dernière fois que nous avons eu un plan quinquennal, c'était en novembre 1981. Il était périmé avant d'avoir été présenté à la Chambre des communes. Le ministre n'avait pas fait son devoir et il n'avait pas eu l'obligeance ni l'honnêteté de présenter à la Chambre un plan quinquennal permettant aux Canadiens de voir où allait le gouvernement et de savoir comment il procéderait avant de lui donner la permission de dépenser l'argent des contribuables. Nous n'avons aucune idée de l'ampleur du déficit budgétaire de l'année prochaine. Nous n'avons aucune idée des besoins financiers du gouvernement. Nous n'avons aucune idée des dépenses ni des recettes que le gouvernement compte faire l'année prochaine ou pendant la période de cinq ans qui suivra. Pourtant, le ministre veut un pouvoir d'emprunt de 19 milliards de dollars sans conditions. Il faut absolument que le gouvernement honore l'obligation qu'il a contractée à l'égard de la Chambre et des Canadiens. Nous voulons qu'il le promette avant d'approuver ce projet de loi.

Au cours des quelques derniers mois, les taux d'intérêt ont augmenté sur le marché libre, qui est régi par les investisseurs privés, par les épargnants ou par ceux qui placent leur argent à leurs risques. Ils ne sont pas manipulés par la Banque du Canada; ces taux reflètent l'inquiétude généralisée sur le marché à l'heure actuelle. Ils sont à la hausse depuis la mi-décembre, mais surtout, les taux d'intérêt réels, c'est-à-dire déduction faite du facteur de l'inflation, atteignent un niveau presque sans précédent actuellement. Le mois dernier, l'inflation a baissé d'un point de pourcentage à environ 8.3 p. 100, par rapport à quelque 12 p. 100 l'été dernier. Si l'on se limite à une période plus courte, disons les six derniers mois, on constate

que l'inflation a oscillé autour de 6 à 6.5 p. 100. Le député d'Ottawa-Centre (M. Evans) nous a dit aujourd'hui qu'elle se situe actuellement à 3.2 p. 100. C'est le chiffre qu'il a cité. Je ne l'ai pas vérifié, mais je le crois sur parole.

Pourquoi les Canadiens sont-ils inquiets au sujet de la valeur de leur argent? C'est bien simple, ils craignent que les dollars qu'ils ont investis aujourd'hui dans l'achat d'une obligation de l'État ou d'une hypothèque vont perdre leur valeur actuelle. C'est pourquoi le taux d'intérêt réel, compte tenu de l'inflation, est tellement élevé. Les Canadiens s'inquiètent également des déficits exorbitants qui alimenteront l'inflation. De plus, les déficits obligent les gouvernements à emprunter, à faire concurrence aux investisseurs privés sur le marché financier. Cette concurrence avec le secteur privé exercera une pression à la hausse sur les taux d'intérêt. Le gouvernement fédéral empruntera quelque 30 milliards de dollars au cours de l'année civile en cours; les gouvernements provinciaux en emprunteront quelque 20 milliards et le secteur privé, environ 20 milliards. Ces emprunts combinés ne peuvent que provoquer une hausse des taux d'intérêt. Cela signifie que l'argent investi aujourd'hui vaudra moins dans un avenir très rapproché.

Une autre raison qui explique cette crainte, c'est le manque de confiance que suscite l'intervention du gouvernement. Voyons ce qui s'est passé en 1981, rappelons-nous le budget catastrophique présenté cette année-là. Nous connaissons tous les incidences néfastes de ce budget partout au Canada. Il a frappé les dirigeants de petites entreprises, les pensionnés, ceux qui avaient souscrit à des régimes de soins médicaux, ceux qui essayaient d'épargner en vue de leur retraite, les agriculteurs, les pêcheurs, les habitants du Nord et le monde des affaires en général. Tous ces gens ont été frappés par ce budget.

Pourquoi le ministre des Finances a-t-il attaqué ces gens? Ce n'est pas parce qu'il avait quelque désir pervers de s'en prendre à eux; ce n'est pas ainsi qu'un politicien procède. Mais il s'est dit «Je suis fauché; le gouvernement est fauché. Il nous faut de l'argent; il faut remplir la caisse». Le gouvernement était aux abois. Il savait que le déficit était trop élevé. Il s'en inquiétait, et c'est pourquoi il a présenté ce budget pour tenter de se renflouer par cette hausse d'impôt généralisée.

Si le déficit prévu dans le budget de 1981 était une source d'inquiétude, et je rappelle à la Chambre que l'on prévoyait un déficit de 10.5 milliards de dollars, songez au grave problème que représente maintenant un déficit budgétaire de l'ordre de 26 milliards. Selon les rumeurs, le déficit pourrait atteindre jusqu'à 30 milliards l'année prochaine. Comment réagissent les Canadiens? Ils se demandent ce qui leur tombera sur la tête au prochain budget. Ils craignent au plus haut point la répétition de cette attaque, une hausse générale des impôts qui supprimera toute possibilité de croissance. Les petites entreprises se voient déjà interdire toute possibilité de croître et de créer des emplois. Les déficits énormes forcent le ministre des Finances à augmenter les impôts et à supprimer les stimulants fiscaux qui permettent une expansion planifiée, la mise au point de nouvelles technologies et la création d'emplois. C'est pourquoi les Canadiens sont inquiets aujourd'hui. Voilà ce que signifie pour eux un déficit budgétaire élevé, quand on va au fond des choses, quand on tient compte des mécanismes du marché.